



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

A Caen et Rouen, le 30 mars 2020

Les IA-IPR de l'académie de Normandie

aux professeurs,
S/C mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

**Inspection pédagogique
régionale**

168, rue Caponière
14061 Caen Cedex

25, rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex 1

Affaire suivie par
Xavier Gauchard
Stéphane Vautier
Doyens des IA-IPR,

Téléphone
02 32 08 91 20
02 31 30 15 35
Courriel

stephane.vautier@ac-normandie.fr
xavier.gauchard@ac-normandie.fr

Objet : Evaluation des élèves en situation de confinement sanitaire

Référence : « Penser l'évaluation des collégiens et lycéens (en LEGT) durant la période de confinement liée à l'épidémie de COVID-19 »

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers collègues,

Nous souhaitons tout d'abord saluer une nouvelle fois le professionnalisme et l'engagement avec lesquels vous vous êtes mobilisés pour assurer la continuité des apprentissages et maintenir les liens avec tous les élèves.

Parmi vos interrogations, la question de l'évaluation apparaît particulièrement prégnante, et ce d'autant plus que nous entrons dans une troisième semaine de continuité pédagogique. L'acte d'évaluer, indissociable des actes d'enseigner et d'apprendre, doit en effet faire l'objet d'une approche adaptée au contexte bien particulier que nous connaissons.

Cette réflexion a pu déjà, dans nombre d'établissements, donner lieu à un cadre commun. Nous savons ainsi que certaines équipes ont par exemple décidé de suspendre toute notation pour la durée du confinement.

Pour vous accompagner dans cette réflexion collective, nous vous proposons ci-dessous quelques pistes nourries des échanges que, dans le cadre disciplinaire, nous avons déjà pu avoir avec vous.

L'évaluation est au service des apprentissages. Dès lors, tout retour sur un travail demandé constitue une forme d'évaluation : appréciation, corrections, remarques qui encouragent les progrès, les réussites des élèves, conseillent et valorisent le franchissement d'une difficulté.

L'évaluation doit permettre avant tout de mesurer le degré d'acquisition des compétences et capacités. Elle prend tout son sens si elle offre aux élèves la

possibilité de se situer par rapport à des attendus, en leur donnant explicitement les critères de réussite d'une tâche et de quoi procéder à une autoévaluation.



2/2

En cette période de continuité pédagogique à distance, la dimension formative de l'évaluation, centrale en temps normal, est ainsi à privilégier avant toute autre. Il y aurait en effet peu de pertinence à recourir à une évaluation sommative ou certificative, alors que les élèves sont soumis, comme nous tous, au stress engendré par cette situation anxiogène, et que les moyens à leur disposition pour réaliser les tâches demandées sont au mieux inégaux, au pire reproducteurs d'iniquités contre lesquelles l'École souhaite justement lutter. Nous reviendrons bien évidemment vers vous lorsque les modalités des examens seront fixées.

Dans la perspective d'une évaluation formative, le retour aux élèves est primordial. Individualisé et réalisé pour chaque travail rendu à distance, il est cependant chronophage et quasi impossible. Pour pallier cette difficulté, les témoignages mettent en avant les retours « tournants » – seul un groupe d'élèves reçoit un retour individualisé pour une tâche donnée – et le retour global dans lequel sont identifiés les points saillants (réussites et erreurs, points à travailler...). Certaines disciplines s'appuient sur des modalités de travaux à la maison mises en place avant le confinement.

Enfin, en cette période, la bienveillance et la souplesse sont de rigueur, tout particulièrement en ce qui concerne les délais de retour des travaux demandés (certains élèves sont soumis à une abondance de demandes, les conditions d'accès à un ordinateur peuvent être limitées dans la cellule familiale...).

Sur tous ces sujets, des compléments tenant compte des spécificités disciplinaires vous seront adressés par vos IA-IPR ; ils s'appuieront systématiquement sur des propositions éprouvées sur le terrain.

**Les IA-IPR
Académie de Normandie**